



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 22 février 2016

**Participants :** S.NOEL –A.ROUX –P.MOLENE-E.DALLA COSTA – V. MASSARIA

**Excuses :** M.GUFFON LOOS – E. PRICOT (donne pouvoir à S.NOEL) - C. HENON

**Secrétaire de séance :** A.ROUX

Début de séance à 18 h 30

### **1 - Déclarations d'intention d'Aliéner**

DIA : Vente GARCIN/KHAYAT (parcelles B.1308-1309-1310)

DIA : vente REYNOUARD/ BESSON et PERILLAT- BOITEUX (parcelles A.244 et 249)

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur ces deux DIA

### **2 - Avenant n° 3 constitutif à la régie de la garderie**

A la demande de la trésorerie et pour permettre l'encaissement des repas de la garderie, Madame le Maire propose au conseil de rajouter sur l'avenant n° 3 la ligne " Cantine scolaire ".

Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

### **3 - Tarifs des TAP (Temps d'Activité Périscolaire)**

Le Conseil Municipal avait décidé en 2014 du tarif de ces TAP. Cette décision n'avait toutefois pas fait l'objet d'une délibération. A la demande de la trésorerie, il est demandé au Conseil Municipal de préciser ces tarifs par délibération.

Le conseil municipal confirme à l'unanimité les tarifs adoptés en 2014, à savoir 1 € par jour et par enfant et mise en place d'un tarif dégressif à partir du 3ème enfant.

### **4 - Modification du loyer du logement T3**

Le conseil avait modifié le prix de la location de cet appartement qui va être prochainement loué. Il convient donc de prendre une délibération afin de fixer officiellement le montant de ce loyer. A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le montant de cette location à 600 € hors charge.

### **5 - Augmentation du temps partiel de l'agent comptable**

Madame le maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le temps partiel de Christelle BRUNEAU, notre agent comptable, qui va passer de 8 heures à 16 heures.

En contrepartie, notre secrétaire, Marie-Hélène GOUTALAND, accepte de diminuer son temps de travail d'une demi-journée afin de réduire l'impact financier pour notre commune.

Le conseil valide cet accord à l'unanimité.



## **6 - Convention soutien à la lecture sur le territoire communal**

Une convention liant Savoie Biblio et la commune arrivant à son terme, Madame le Maire propose de signer une nouvelle convention de partenariat pour la période 2015 - 2020.

Le Conseil Municipal valide cette convention à l'unanimité et tient à remercier les membres de l'association Point Virgule qui gèrent notre bibliothèque au quotidien pour leur dynamisme et leur sérieux.

## **7 - Questions diverses**

- A la suite de la démission de Monsieur Serge BOCQUET, Madame le Maire propose de nommer correspondant défense. Alain Roux et volontaire pour ce poste.

Le Conseil Municipal valide ce choix à l'unanimité.

- M. ROUX Alain propose de valider le programme des travaux ONF pour l'année 2016 :

\* Travaux de maintenance de périmètre parcelle 33, de plantation parcelle 58, et d'entretien de plantation des parcelles 4 et 34

\*Travaux prévus sur le contrat ONF pour un montant de 5 000 € Le conseil valide à l'unanimité ces travaux

Fin de séance à 19 h 45